

Monsieur le Président,

Le Canada fut l'objet durant les derniers mois de l'année 1970 d'une inhabituelle publicité aux Etats-Unis et dans le monde. Les gens du spectacle disent que toute publicité est bonne, mais je ne suis pas sûr qu'il en soit ainsi dans la vie des nations. S'il a été pénible pour les Canadiens de voir les événements tragiques d'octobre dernier s'étaler en première page des journaux du monde entier, ils ont par ailleurs tiré une légitime fierté de la fermeté de leur Gouvernement et de la discipline remarquable de la population qui a continué à vaquer à ses occupations habituelles, même dans la ville de Montréal, le centre des événements.

Je suis heureux de pouvoir m'adresser à votre groupe influent et de tenter de jeter quelque lumière sur ce que Churchill appelait "le crépuscule entre le jour aveuglant de la publicité des journaux et la froide nuit de l'histoire". J'aimerais surtout essayer de remettre les événements d'octobre dans l'optique qui leur est propre, les examiner autant qu'il me sera possible sans passion et voir où en est aujourd'hui le Canada et comment se présente son avenir.

Le terrorisme du FLQ n'a pas éclaté au grand jour en octobre dernier. Ce qui est arrivé constitue une soudaine recrudescence de l'activité terroriste, dont l'histoire est déjà vieille de sept ans. Cela a commencé par des bombes déposées dans des boîtes à lettres en 1963, puis des alternances de violence et de calme relatif ont abouti aux attaques à la bombe contre des édifices gouvernementaux puis contre des institutions considérées comme des symboles, telle la Bourse de Montréal. Cinq personnes ont été tuées au cours de ces attaques à la bombe. La dernière, il y a un an, était une Canadienne-française à l'emploi du ministère de la Défense nationale à Ottawa. Seule la chance a permis qu'il y ait si peu de victimes, car les terroristes n'ont jamais pris aucune précaution particulière pour éviter de répandre le sang. La police avait réussi, avant l'enlèvement de James Cross, à faire échouer deux plans pour kidnapper deux autres diplomates.

C'est dans ce climat de montée de violence que le Gouvernement a dû juger la situation et apprécier les menaces supplémentaires d'affrontement qui résultaient des enlèvements et de la menace d'assassinats sélectifs.

Avant d'expliquer les mesures prises par le Gouvernement, il me semble utile de vous préciser dans quel sens j'emploie le terme général "Gouvernement". Vous savez que le Canada est un Etat fédéral dans lequel les pouvoirs sont partagés entre le gouvernement fédéral et dix gouvernements provinciaux. Je vous épargnerai donc un cours de droit constitutionnel canadien. En matière criminelle, c'est le Gouvernement fédéral qui édicte la loi et ce sont les provinces qui l'appliquent. C'est pourquoi, dans le cas des enlèvements, les tâches étaient partagées entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement du Québec. Cela aurait pu mener à des difficultés supplémentaires, mais tel n'a pas été le cas, les deux gouvernements ayant agi dès le début en